

MINEURE EN MUSIQUE

La musique vous passionne? L'École de musique de l'Université d'Ottawa est l'une des écoles les plus importantes au pays. Venez nourrir votre passion pour la musique et acquérir la formation rigoureuse nécessaire à une carrière active dans ce domaine grâce à nos éminents professeurs et à nos partenariats avec des institutions renommées, telles que le Centre national des arts (CNA) et l'Orchestre symphonique d'Ottawa. Nos installations musicales sont à la fine pointe et bon nombre de nos professeurs jouissent d'une réputation internationale et se produisent en concert à travers le monde ou publient dans des revues savantes prestigieuses. Nous offrons une formation complète en interprétation, composition, éducation musicale, pédagogie du piano, théorie et musicologie.

Bien que tous les types de programmes de musique que nous offrons ouvrent les portes de l'enseignement ou d'une carrière en musicologie, en journalisme musical ou en administration des arts, le baccalauréat en musique (B. Mus.) a été conçu spécialement pour ceux qui désirent embrasser la profession de musicien. Pour être admis au B. Mus., vous devrez réussir une audition et démontrer une maîtrise de votre instrument principal à un niveau intermédiaire ou avancé. De plus, l'Université d'Ottawa est l'une des seules institutions au pays permettant de combiner le programme de B. Mus. en interprétation avec une majeure en sciences.

Ce programme est offert en français et en anglais.

Exigences du programme

Le tableau qui suit présente uniquement les exigences disciplinaires. Veuillez consulter les règlements scolaires (<https://www.uottawa.ca/notre-universite/politiques-reglements/reglements-academiques/b2-programmes-etudes/>) pour connaître les règles de composition des baccalauréats pouvant inclure une mineure.

Les exigences de ce programme ont été modifiées. Les exigences antérieures peuvent être consultées dans les annuaires 2020-2021 (<http://catalogue.uottawa.ca/fr/archives/>).

MUS 1703	Éléments de musique I	3 crédits
21 crédits de cours optionnels en musique (MUS) ^{1,2}		21 crédits
6 crédits de cours optionnels en musique (MUS) de niveau 3000 ou 4000 ^{1,2}		6 crédits
Total :		30 crédits

1

Le cours AMT 3505 peut compter envers cette exigence de programme.

2

Un maximum de 3 crédits de cours parmi MUS 4771, MUS 4772, MUS 4791 et MUS 4792 peuvent compter envers cette exigence de programme.

Liste des cours optionnels

Cours suggérés :

MUS 1701	Écoute active de la musique I	3 crédits
MUS 1702	Écoute active de la musique II	3 crédits
MUS 2710	La musique de cinéma	3 crédits
MUS 2724	Thèmes choisis en esthétique et critique musicales	3 crédits

MUS 2771	Introduction aux sciences de la musique	3 crédits
MUS 2782	Introduction aux musiques du monde	3 crédits
MUS 2901	Chorale communautaire	3 crédits
MUS 3510	Éducation musicale I	3 crédits
MUS 3511	Éducation musicale II	3 crédits
MUS 3705	Musique et pensée critique	3 crédits
MUS 3708	Musique populaire et société	3 crédits
MUS 4510	Éducation musicale III	3 crédits
MUS 4771	Atelier spécialisé en éducation musicale I	1 crédit
MUS 4772	Atelier spécialisé en éducation musicale II	1.5 crédits
MUS 4791	Atelier spécialisé en bien-être des musiciens I	1 crédit
MUS 4792	Atelier spécialisé en bien-être des musiciens II	1.5 crédits